

Budget Primitif 2022

Un budget est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses du 1er janvier au 31 décembre de l'année. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété en cours d'année par des "décisions modificatives" votée par le Conseil Municipal.

Le budget permet d'informer sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Il se présente en 2 parties :

1- la section de fonctionnement (dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année)

2- la section d'investissement (dépenses et recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les travaux nouveaux, les acquisitions immobilières...)

Le budget doit être équilibré : les dépenses inscrites dans une section doivent être égales aux recettes de cette même section.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
1 - MAIRIE DE ST VIVIEN	916 838,90	1 329 934,29	2 246 773,19
Total	916 838,90	1 329 934,29	2 246 773,19

** Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 283,54 k€
Charges de personnel : 425,80 k€
Subventions et participations : 89,70 k€
Autre : 117,79 k€

Recettes

Contributions directes : 641,29 k€
Dotations et participations : 112,30 k€
Produit des services : 83,40 k€
Excédent antérieur : 64,20 k€
Autre : 15,65 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations corporelles: 146,50 k€
Immobilisations en cours : 908,43 k€
Dette : 231,39 k€
Autre : 43,61 k€

Recettes

Emprunts : 550,00 k€
Subventions : 396,05 k€
Dotations, fonds et réserves: 121,70 k€
Excédent antérieur : 218,71 k€
Autre : 43,47 k€

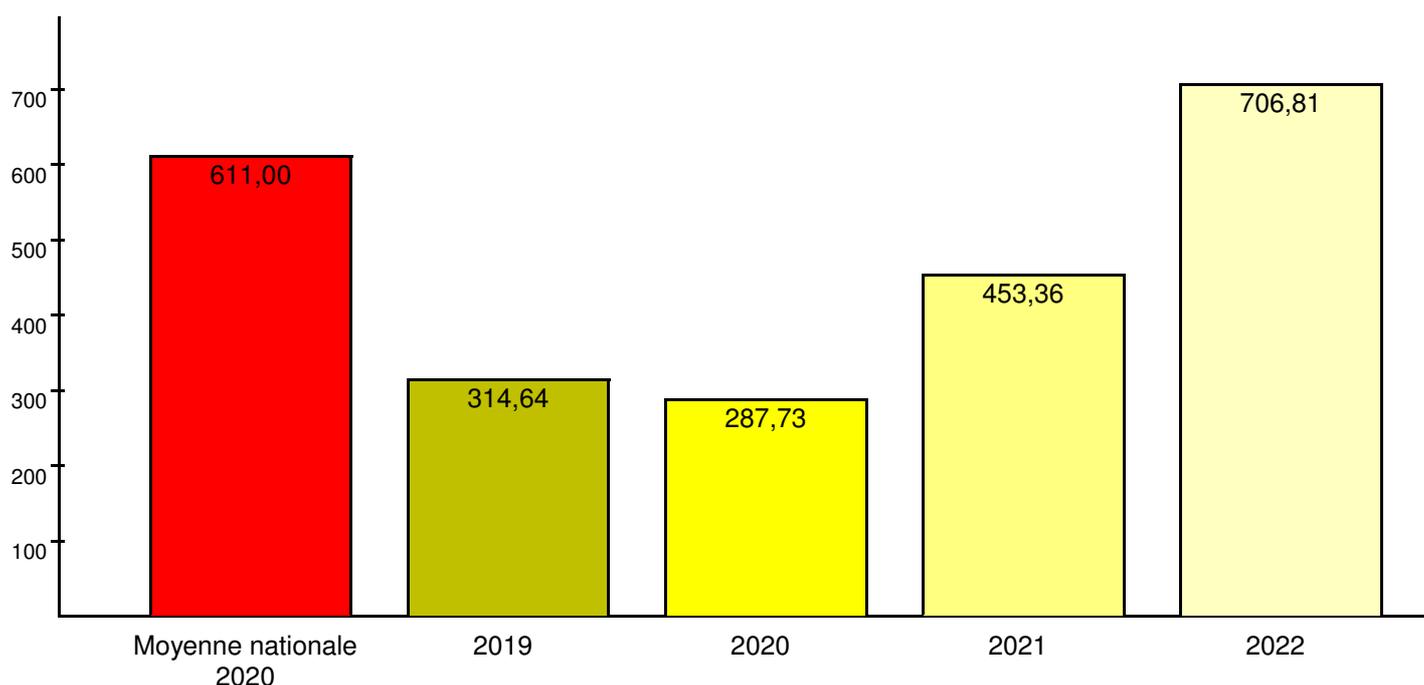
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
1 - MAIRIE DE ST VIVIEN	861 606,21
Total	861 606,21

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 4,97 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Subventions et participations versées -

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ANGOUL'LOISIRS	Subvention 2022	79 300,00
Ass. AMICALE JEUNES SAPEURS POMPIERS	Subvention 2022	100,00
CNAS	Subvention 2022	3 582,80
FREDON 17	Subvention 2022	165,40
SAPEURS POMPIERS ASSOCIATION AMICALE	Subvention 2022	100,00
	TOTAL	83 248,20